



NOMINATIONS POUR LES MISSIONS PAROISSIALES DANS LE DIOCÈSE DU MANS

Mgr Yves LE SAUX vous fait part des nominations de prêtres qui prendront effet le 1^{er} septembre 2020
(sauf notification contraire)



Le P. Jean-Marc ANDRE, à la demande du supérieur du vicariat de France de la congrégation de Ste Croix, est déchargé de sa mission de prêtre auxiliaire à la paroisse de Malicorne. Une nouvelle mission lui sera confiée par sa congrégation.



M. l'Abbé Bernard de CHASTEIGNER, curé de l'ensemble paroissial de « La-Ferté-Bernard, Notre-Dame-du-Val-d'Huisne et Tuffé » est nommé administrateur des paroisses de « Vibraye et Montmirail » à l'exception des villages de Berfay et Valennes.



Le P. Étienne CHO, de la Congrégation des Martyrs de Corée, en accord avec le Père Jean-Bosco OH son Supérieur local, est déchargé de sa mission de vicaire des paroisses de « Ecommoy, Laigné-Saint-Gervais, Mulsanne et Téloché ». Il est nommé prêtre auxiliaire des paroisses de « Château-du-Loir, La Chartre-sur-le-Loir, Ruillé-sur-Loir, Vaas et Saint-Pierre-de-Chevillé » ainsi que des paroisses du « Lude, Mayet et Pontvallain ».



M. l'Abbé Yves-Marie COUËT, en accord avec l'archevêque de Rennes, le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est déchargé de sa mission de vicaire au service de l'ensemble paroissial « Loué, Chantenay-Villedieu, Brûlon et Saint Denis d'Orques. ». Il est remis à disposition de l'archidiocèse de Rennes et de la communauté de l'Emmanuel.



M. l'Abbé Bruno DELAROCHE reste au service de l'ensemble paroissial « Notre-Dame du Pré – Saint-Lazare – Saint-Georges-du-Plain – Saint Pavin et Saint Liboire » au Mans.



M. l'Abbé Henry FAUTRAD, en accord avec le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est déchargé de son aide auprès du curé des paroisses de « Mamers, La Fresnay-sur-Chédouet, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Cosme-en-Vairais, Sainte-Marie-en-Saosnois, Dan-geul et Marolles-les-Braults ». Il est nommé prêtre auxiliaire de l'ensemble paroissial « Loué, Chantenay-Villedieu, Brûlon et Saint Denis d'Orques. » Il continue sa mission d'adjoint au directeur diocésain de l'enseignement catholique pour la pastorale.



M. l'Abbé Jean-Pierre FOTI, en accord avec son évêque de Bafoussam (Cameroun) est déchargé de sa fonction de curé de Changé. Il est nommé prêtre auxiliaire de l'ensemble paroissial « Cathédrale Saint-Julien, Saint-Benoît, Notre-Dame-de-La-Couture » au Mans.



M. l'Abbé Xavier de GUIBERT, en accord avec l'évêque de St Brieuc, est déchargé de sa mission de prêtre *fidei donum* dans le diocèse de St Brieuc. Il est mis à disposition du diocèse de Crateus (Brésil) comme prêtre *fidei-donum*.



M. l'Abbé Christophe HADEVIS, en accord avec l'évêque d'Autun, le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est nommé curé de l'ensemble paroissial « Loué, Chantenay-Villedieu, Brûlon et Saint Denis d'Orques ».



M. l'Abbé Laurent HUSSET est déchargé de sa mission d'administrateur des paroisses de « Vibraye et Montmirail » à l'exception des villages de Berfay et Valennes.



M. l'Abbé Albert KWON HYEUNG BAE, arrivant à la fin de son contrat de prêtre *fidei donum*, est déchargé de sa mission de prêtre auxiliaire au service de l'ensemble paroissial « Cathédrale Saint-Julien, Saint-Benoît, Notre-Dame-de-La-Couture ». Il est remis à la disposition de son évêque d'Andong (Corée du Sud).



M. l'Abbé Benoît LARONZE, en accord avec l'administrateur diocésain de Nantes, le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est déchargé de sa mission de vicaire au service de l'ensemble paroissial « Le Christ Sauveur – Saint-Bernard des Sablons – Ste Thérèse / Ste Famille » au Mans. Il est remis à disposition du diocèse de Nantes et de la communauté de l'Emmanuel.



M. l'Abbé Timothée LAMBERT est nommé curé de l'ensemble paroissial « la Suze, Louplande, Cérans-Fouletourte et Fillé » et Doyen de la couronne Le Mans-Ouest.



M. l'Abbé Amaury de LA MOTTE ROUGE, vicaire de l'ensemble paroissial de « La-Ferté-Bernard, Notre-Dame-du-Val-d'Huisne et Tuffé », est nommé vicaire de la paroisse de Vibraye à l'exception des villages de Berfay et Valennes.



M. l'Abbé Christophe LE SOUT est déchargé de sa mission de curé de l'ensemble paroissial « Cathédrale Saint-Julien, Saint-Benoît, Notre-Dame-de-La-Couture » au Mans. Il est nommé directeur du service national pour les relations avec le judaïsme auprès de la Conférence des Evêques de France. Il est nommé administrateur de la paroisse de Changé.



M. l'Abbé Jean-Népomucène NTEZIMANA, à compter de la Toussaint 2020, est déchargé de sa mission de prêtre au service de l'ensemble paroissial « Saint-Calais et Bessé-sur-Braye ». Il est nommé prêtre auxiliaire de la paroisse de Malicorne et de l'ensemble paroissial de « La Flèche, Luché-Pringé, Bazouges-sur-le-Loir et Saint-Germain-du-Val ».



M. l'Abbé Benoît PIERRE est déchargé de sa mission de curé de l'ensemble paroissial de « la Suze, Louplande, Cérans-Fouletourte et Fillé » et de doyen de la couronne Le Mans-Ouest. Il est nommé curé de l'ensemble paroissial « Cathédrale Saint-Julien, Saint-Benoît, Notre-Dame-de-La-Couture » au Mans.



M. l'Abbé Gwenaël QUEFFELEC, en accord avec l'évêque de Nanterre, le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est déchargé de sa mission de Curé de l'ensemble paroissial « Loué, Chantenay-Villedieu, Brûlon et Saint Denis d'Orques. ». Il est remis à disposition du diocèse de Nanterre et de la communauté de l'Emmanuel.



M. l'Abbé Jean-Max RENARD, en accord avec l'évêque de Fort de France, le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, est nommé vicaire au service de l'ensemble paroissial « Le Christ Sauveur – Saint-Bernard des Sablons – Ste Thérèse / Ste Famille » au Mans.



M. l'Abbé Johan VISSER, en accord avec le modérateur et le responsable de l'association cléricale de la communauté de l'Emmanuel, en plus de sa mission de prêtre accompagnateur du Pôle Jeunes, se rendra disponible en fin de semaine pour une aide auprès du curé des paroisses de « Mamers, La Fresnay-sur-Chédouet, Neufchâtel-en-Saosnois, Saint-Cosme-en-Vairais, Sainte-Marie-en-Saosnois, Dangeul et Marolles-les-Braults ».